

Ras le bol.

Oui, c'est bien le terme : ras le bol.

Marre de faire des récits, des témoignages du fin fond des classements et un constat s'impose : avant V5, même pas en rêve je serai sur un podium. Ou alors il me faut changer de sexe. Pas que la différence en poids soit énorme au final, mais je le sens pas trop ce truc là. Alors lors de ma dernière séance de thérapie avec le Kloug, j'ai enfin eu la révélation : organiser une course, et le dire à personne. Même pas la course de ma rue, j'en ai bien vu un ou deux impatients de ruiner mon fol espoir. Non, la course de ma maison. Sur invitation. L'UTMB local, l'Unique Tour de Ma Baraque.

Mais ce n'est pas pour autant qu'elle sera bidon, puisque voici le règlement :

Règlement

Limitation du nombre de participants :

Tous les membres de ma famille domiciliés à Gif sur Yvette peuvent s'inscrire dans la limite de 3 par catégorie d'âge.

A défaut de certificat médical, une attestation de bonne humeur sera exigée ainsi que de solides références. Un certificat d'aptitude à faire le con datant de moins d'un an est indispensable. Les lettres de motivations seront analysées par l'Organisation qui se réserve le droit de décliner toute inscription jugée non conforme. Les coureurs renoncent à tout recours en cas de non sélection.

Epreuve

Le parcours sera réalisé en semi-autosuffisance-presque-complète et toute aide extérieure se traduira par une disqualification immédiate.

Le départ sera donné au niveau du barbecue (unique point de ravitaillement autorisé), traversée de la terrasse avant de laisser sur sa droite le Jardin des Senteurs et de contourner la table de ping-pong. La descente sur les traverses de Chemin de Fer mènera au Grand Portail et l'on traversera le jardin engazonné. Du portail, on gagnera la Grand Chêne pour grimper le pignon Est du 7. On obliquera à hauteur du barbecue, la ligne d'arrivée étant située à mi terrasse. Chaque boucle fait 49m et 3,5m D+. Vu la difficulté du parcours, une seule boucle devrait suffire.

Annulation d'inscription au Trail

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive. Les demandes d'annulation d'inscription ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement vu que l'inscription est gratuite.

Départ –Arrivée – Dossards

La remise des dossards précèdera la course de 15 minutes. Les sacs seront contrôlés et tout manquement donnera lieu à une disqualification sans appel. Un briefing aura lieu lors de la remise des dossards et la présence de tous les concurrents est indispensable.

Le temps limite pour l'épreuve a été fixé à 3 minutes, il pourra être adapté durant l'épreuve si les conditions météo le justifient. Les barrières horaires sont les suivantes, elles ont été calculées pour tenir compte de l'accumulation de fatigue des coureurs.

Traversée en balcon : 1'30

Descente 1 : 40 secondes

Montée 1 : 30 secondes

Tout candidat ne respectant pas ces barrières devra remettre son dossard. Il pourra continuer la course à ses risques et périls mais ne sera plus couvert par l'assurance de l'organisation.

En fonction des conditions météorologiques, l'organisateur se réserve le droit d'arrêter l'épreuve à tout moment. Le classement sera celui constaté au moment de l'arrêt.

Matériel obligatoire

Compte tenu de la dureté de l'épreuve, le matériel obligatoire sera celui habituel de l'UTMB, complété de l'indispensable Aspi-venin et d'une ration alimentaire de 3000 calories. L'utilisation des bâtons est vivement conseillée.

Matériel recommandé

Bible, boussole, piège à loups, extincteur.

Assistance médicale – Abandon

Le service d'assistance médicale sera assuré par des équipes de secours mobiles et de médecins. Ces derniers seront alertés en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur le parcours. L'organisation se réserve le droit de mettre hors course et de faire évacuer du parcours tout coureur qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumettra à son autorité et s'engage à respecter ses décisions. Tout abandon doit être signalé à un signaleur et dans la mesure du possible, avoir lieu à un poste de contrôle. Tous les coureurs dépassant les délais seront mis en hors course (retrait du dossard) et seront rapatriés à l'arrivée. L'organisation décline toute responsabilité si le coureur décide cependant de poursuivre la course dans ce cas il effectuera la fin du parcours sous son entière responsabilité.

Environnement

Antoine aura tondu la pelouse avant l'épreuve, Damien et Louis auront nettoyé la terrasse. Les candidats s'engagent à ne laisser aucun débris sur le parcours sous peine de disqualification immédiate et surtout d'être dits à Sabine.

Le parcours n'emprunte que des chemins tracés, il est impératif de les suivre afin d'éviter toute érosion du sol et surtout de se faire engueuler par Sabine. Mais bon, c'est à vous de voir.

Droit à l'image

Tout candidat renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

Le concept de cette course n'a pas été déposé, mais si quelqu'un copie je le saurai.

Récompenses

Tous les finishers recevront un cadeau surprise à l'arrivée. Les 3 premiers de chaque catégorie seront également récompensés. Aucune dotation en argent.

Assurance – Responsabilité

L'assurance MAIF RAQVAM de la famille doit probablement couvrir les risques inhérents à cette course. L'organisateur certifie être à ce jour à peu près sain de corps et dans une certaine mesure d'esprit.

La course

Louis utilise tous les moyens pour passer en tête dans la descente



Je me venge dans la montée



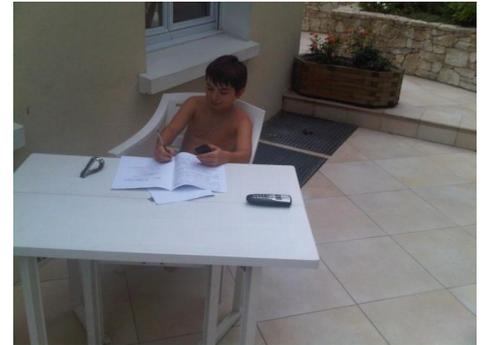
Sabine file vers la victoire



Le ravitaillement



Le juge



Le podium

